



9 25719002 6305 3

Charge d'Affaires a. l. du Canada au Secretaire d'Etat  
United States of America  
Unis d'Amérique

AMBASSADE DU CANADA

WASHINGTON, le 27 juillet 1958.

WASHINGTON, July 27, 1958.

LE SECRETAIRE D'ETAT SUPPLANT

Je vous prie de bien vouloir recevoir de votre part la reconnaissance de votre Note du 27 juillet 1958 relative au Gouvernement du Canada que, conformément à l'article XIII de l'Accord entre le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Canada pour la coopération dans le domaine de l'aviation de l'espace, le 22 mai 1958, aux fins de la défense commune, signé à Washington (D.C.) le 22 mai 1958. Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a rempli toutes les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de cet Accord. Je suis heureux de vous avoir avisé que le Gouvernement du Canada a rempli les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de l'Accord. Je suis heureux de vous avoir avisé que le Gouvernement du Canada a rempli les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de l'Accord. Je suis heureux de vous avoir avisé que le Gouvernement du Canada a rempli les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de l'Accord.

Je suis heureux de vous avoir avisé que le Gouvernement du Canada a rempli les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de l'Accord. Je suis heureux de vous avoir avisé que le Gouvernement du Canada a rempli les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de l'Accord. Je suis heureux de vous avoir avisé que le Gouvernement du Canada a rempli les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de l'Accord.

LE CHARGE D'AFFAIRES A. I.

III

III

The Acting Secretary of State of the United States of America to the Charge d'Affaires a. l. du Canada  
Le Secrétaire d'Etat suppléant des Etats-Unis d'Amérique au Charge d'Affaires a. l. du Canada

ETATS UNIS D'AMERIQUE

DEPARTMENT D'ETAT

WASHINGTON, July 27, 1958.

WASHINGTON, le 27 juillet 1958.

Je vous prie de bien vouloir recevoir de votre part la reconnaissance de votre Note du 27 juillet 1958 relative au Gouvernement du Canada que, conformément à l'article XIII de l'Accord entre le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Canada pour la coopération dans le domaine de l'aviation de l'espace, le 22 mai 1958, aux fins de la défense commune, signé à Washington (D.C.) le 22 mai 1958. Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a rempli toutes les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de cet Accord. Je suis heureux de vous avoir avisé que le Gouvernement du Canada a rempli les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de l'Accord. Je suis heureux de vous avoir avisé que le Gouvernement du Canada a rempli les formalités prescrites pour l'entrée en vigueur de l'Accord.

LE SECRETAIRE D'ETAT SUPPLANT